



CNPRS - ENFANT ET LA MER

Renseignements/Réservations:

enfantmer@gmail.com

<http://www.lenfantetlamer.fr/>

Bonjour,

L'équipe de l'Enfant et la Mer est heureuse de proposer un baptême de plongée à votre enfant. Le baptême de plongée ne nécessite pas de certificat médical car il se pratique sur un fond très limité avec un moniteur pour un enfant baptisé.

Cependant il existe une liste de contre-indications formelles. C'est pourquoi nous vous demandons de remplir le questionnaire de santé suivant :

Votre enfant a-t-il ?

- des problèmes cardiaques oui non
- otites à répétition oui non
- problème au niveau du tympan oui non
- asthme oui non
- spasmophilie oui non
- épilepsie oui non
- caries non soignées oui non

Si vous avez le moindre doute, faites établir un certificat médical par votre généraliste.

Je certifie l'exactitude de mes déclarations concernant la santé de mon enfant et je l'autorise à effectuer un baptême de plongée avec le club CNPRS-L'enfant et la mer.

NOM :

Prénom :

Fait à Marseille le :

Signature :